

# Loi pour une école de la confiance ? !

## NON M. le Ministre, nous ne sommes pas des diffuseurs de *fake news* !

**Les personnels de l'Education nationale et les parents d'élèves se mobilisent contre les réformes Blanquer en multipliant les grèves et les manifestations • Assemblées Générales, réunions d'informations, actions et autres pétitions, sont organisées dans toute la France depuis déjà plusieurs mois • Dans le même temps, le Ministre et l'ensemble des membres de la majorité LREM n'hésitent pas à remettre en cause la crédibilité et les inquiétudes des enseignant·e·s • Ceux et celles-ci seraient manipulé·e·s par des *fake news*...**

*Pensez-vous, monsieur le ministre, que les personnels se mettent en grève, perdent des jours de paie, sans réfléchir ? Au contraire, nous avons bien lu les textes et les projets de loi !*

**Voici donc quelques faits concernant la loi Blanquer dite «pour une école de la confiance» :**

① *M. Blanquer vous dites : « je suis complètement dans le dialogue, (..) je suis le soutien des professeurs », mais dans l'article 1 de votre loi il est question de « devoir d'exemplarité ». On peut lire dans l'étude d'impact que des sanctions pourront être prises « par exemple lorsque les personnels de la communauté éducative chercheront à dénigrer auprès du public (...) l'institution scolaire. » Il s'agit en fait de museler les personnels et cela remet en cause notre statut de fonctionnaire-citoyen·ne et de potentiel lanceur·euse d'alerte.*

② *M. Blanquer vous dites : « C'est à l'école primaire que je mets les moyens supplémentaires ». Vous prévoyez pourtant de doubler des CP et CE1 l'an prochain avec seulement 2325 postes supplémentaires au niveau national. Il va falloir à nouveau puiser dans les postes de brigades alors même que les écoles souffrent du manque de remplacements. Il n'y aura aucune création de postes dans une académie sur trois. Pour celle d'Aix-Marseille le nombre de postes est divisé quasiment par deux !*

③ *M. Blanquer vous dites : « Les Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux (EPSF) se feront là où il y a un consensus local (...) pour favoriser le continuum pédagogique (...) et renforcer les directions d'écoles. » Or ces EPSF modifient considérablement le fonctionnement des écoles en introduisant un·e supérieur·e hiérarchique pour les professeur·e·s des écoles : les principaux·ales de collège. Ces nouvelles structures mélangent des élèves aux âges et problématiques différents. Elles risquent d'entraîner des fusions d'écoles et des fermetures de classes, notamment dans les zones rurales.*

④ *Vous dites « je suis complètement dans le dialogue, les syndicats sont reçus en permanence ». Or, l'article 18 du projet de loi permet au gouvernement de réduire par ordonnance les attributions des Conseils académiques et départementaux (CAEN et CDEN), ces lieux même où l'administration doit rendre des comptes de la politique éducative aux personnels et aux usager·es du service public.*

➤ M. Blanquer vous dites « La suppression des écoles maternelles c'est des bobards ». En rendant l'instruction obligatoire à 3 ans (articles 2, 3 et 4), vous obligez ainsi les communes à verser de l'argent aux maternelles privées sous contrat. En effet, ceci est un héritage de la loi Debré de 1959 : les municipalités sont tenues de participer dans les mêmes proportions aux frais de scolarité, qu'ils soient dans des écoles publiques ou privées sous contrat. Cette mesure va donc accroître fortement les inégalités sociales. L'article 4 bis indique : la « délivrance de l'instruction obligatoire dans les jardins d'enfants à titre provisoire » permet d'anticiper sur la mise en concurrence entre écoles maternelles publiques, privées et jardins d'enfants.

➤ M. Blanquer vous dites que vous avez des « lignes qui sont claires : l'élévation du niveau national et la justice sociale ».

Nous avons vu comment les articles 2, 3 et 4 peuvent présager d'une école maternelle à plusieurs vitesses : dans les communes les plus pauvres, les enfants n'auront pas les mêmes dispositions d'apprentissages que dans les plus riches ! Parallèlement, vous créez les Établissements Publics Internationaux (EPLI), des écoles d'élites qui prépareront aux diplômes internationaux et seront largement dérogatoires aux programmes et aux règles françaises.

➤ M. Blanquer, vous dites « Ces réformes font sens les unes par rapport aux autres », et sur ce point nous serons d'accord. Ces réformes sont cohérentes et visent à faire dysfonctionner le service public tout en favorisant le privé. M. Blanquer vous dites que la mobilisation du 19 mars s'est faite « sur la base d'informations qui n'étaient pas justes » : jusqu'où allez-vous aller M. Blanquer ?

---

**Vous voilà pris la main dans le sac ! Vous pourrez toujours envoyer tout.e-s vos député.e-s, cela ne nous empêchera pas de réfléchir et de nous opposer à votre politique libérale, autoritaire et néo-managériale. Nous avons nous aussi un projet pour l'école. Pour nous l'école est le lieu des apprentissages, de l'ouverture vers le monde et l'altérité, de l'émancipation, de l'éveil de l'esprit critique et démocratique ! Nous n'avons pas peur de le dire : notre projet est exigeant et politique ! Cela demande des moyens et pas des coupes budgétaires !**

---

**1er MAI**

**Manifestation**

➤ **10h30 / rendez-vous au Vieux-Port**

**9 MAI**

**Grève + manifestation**

➤ **10h30 / rendez-vous au Vieux-Port**

---

**Les personnels mobilisé-es de la coordination éducation des Bouches-du-Rhône**